

DM 2015 : La CFDT refuse l'inéluctable ! !

La décision ministérielle (DM) annonçant les restructurations pour 2015 est tombée : le ministre en a annoncé les principales mesures le 15 octobre et cette «DM» sera publiée en fin de semaine.

Cette année encore, cette nouvelle « DM » annonce son lot de dissolution : 1^{er} RAMA et 1^{ère} BM de Chalons en Champagne, BA 117 de Paris, BA 102 de Dijon, une Musique militaire sur Paris, le désarmement de 5 navires de combat, COMAR de Strasbourg, COMAR de l'Adour, Service Local du Contentieux de Lyon, ELOCA Valence, CRE Castelsarrasin, CTSI Paris, SIMu Billard... cela représente 5000 postes sur l'annexe 1 de la décision ministérielle.

Dans le même temps, le choix de l'échenillage qui supprime entre deux et dix postes de personnels civils dans de nombreux secteurs, ne peut que nous inquiéter car il ajoutera encore plus de difficultés pour les personnels civils et militaires dans l'accomplissement de leur mission.

*Près de 2500 postes (annexe 2 de la DM) seront supprimés dans le cadre d'une vaste réorganisation par le biais de ce qu'il est convenu d'appeler la manœuvre RH. Pour l'Armée de Terre, c'est 257 personnels civils en moins principalement dans le SMITer. Le MCO terrestre et aéronautique seront aussi concernés par une réorganisation : pour le renforcer ? La **CFDT** en doute.*

Les effectifs et l'organisation des Centres Ministériels de Gestion devraient également être revus et corrigés à la baisse alors que le besoin aujourd'hui est de les renforcer. Autre exemple, le CERH-PC de Bordeaux se verra amputer de 22 personnels civils, comme quoi ceux qui gèrent les affaires des civils seraient considérés comme quantité négligeable.

*Que dire du Service de Santé des Armées pour lequel nombre de rumeurs ont filtré dans la presse depuis plusieurs semaines ? La **CFDT** a soutenu hier les personnels dans l'action devant l'hôpital du Val de Grâce et combattra le projet SSA 2020 qui ne se traduit que par des fermetures et privatisations malgré les efforts accomplis par les personnels.*

*Une réunion entre les organisations syndicales et les autorités centrales d'emploi est programmée cet après-midi. La **CFDT** s'y rendra afin d'obtenir des explications sur certaines décisions et sur le contenu de la manœuvre au SCA, SSA, DGA, SGA, etc.*

La LPM 2014-2019 et sa déclinaison en 2015, poursuivent l'affaiblissement de l'outil Défense. Les annonces ont été faites après des reports dus à des arbitrages difficiles, sans dialogue social à la hauteur des enjeux. Encore une fois des centaines de personnels seront la variable d'ajustement de la politique de défense.

*Cette DM 2015 se traduit par 7500 suppressions de postes, mettant en difficulté économique des territoires désertés par la Défense. La LPM en prévoit 34 000 d'ici 2019 : Si le pire est encore à venir, la **CFDT** refuse l'inéluctable et se battra pour un outil défense à la hauteur des défis et pour une meilleure qualité de vie au travail des personnels.*

Sophie MORIN